

Aux représentantes et représentants de la presse

Madame, Monsieur,

Le mardi 2 septembre 2008, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) dévoilera la liste des sites dignes d'obtenir le label de Parc régional. Ce label donnera aux heureux élus droit à des soutiens financiers, à une visibilité majeure en Suisse et en Europe. Il couronnerait en outre plusieurs années de travail acharné mené par les responsables des parcs régionaux.

En effet, le dossier technique, qui doit être présenté à l'appui d'une candidature, est extrêmement exigeant.

Ces exigences, le Parc régional Chasseral les a remplies. Tout dépend à présent de la décision finale de l'Office fédéral de l'environnement. Afin de vous communiquer cette réponse et tout ce que cela peut impliquer pour l'avenir immédiat et à long terme du Parc, nous sommes heureux de vous convier à une

Conférence de presse
Mardi 2 septembre 2008 à 14 heures
À la salle du Conseil de Ville
(Rue des Jonchères 64 – Salle de spectacle)
À Saint-Imier

En nous réjouissant de vous y voir et en espérant pouvoir vous y communiquer de bonnes nouvelles, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Fabien Vogelsperger

Parc régional Chasseral
Place de la Gare 2
Case Postale 219
CH - 2610 Saint-Imier
Tél. : +41 (0)32 942 39 49
Fax : +41 (0)32 942 39 43

www.parcchasseral.ch